

CAP AGRICOLE

CAPa Jardinier Paysagiste



2 ans

modulable de 1 à 3 ans

800 h

en centre de formation

12 sem.

de formation en alternance

7 blocs

validés en contrôle continu

CALENDRIER & ALTERNANCE

Formation sur 2 ans (modulable de 1 à 3 ans), rentrée en septembre.

12 semaines de formation en alternance centre de formation / entreprise.

Calendrier d'alternance : à consulter sur le site internet.

MODALITES D'INSCRIPTION

Dépôt du dossier de candidature sur www.sardieres.fr.

Satisfaire à l'entretien de motivation et aux prérequis.

ACCES & DELAIS

Période de candidature : à partir de novembre.

Délai de réponse : 1 mois après l'entretien de candidature, sous réserve d'un dossier administratif complet.

COUT & FINANCEMENT

Formation gratuite pour l'apprenti.

REMUNERATION

Variable selon l'âge de l'apprenti et l'année d'apprentissage.

Détails : www.alternance.emploi.gouv.fr

ACCESSIBILITE – HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : aménagements étudiés au cas par cas (rythme, supports, épreuves).

LIEU & CONTACT

CFPPA Les Sardières

79 avenue de Jasseron – 01000 Bourg-en-Bresse

Secrétariat : cfppa.bourg-en-bresse@educagri.fr

Tél. : 04 74 45 50 81

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue du CAPa, l'apprenti est capable de :

- | | |
|-----------|---|
| B1 | Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux |
| B2 | Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle |
| B3 | Interagir avec son environnement social |
| B4 | Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager |
| B5 | Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager |
| B6 | Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements |
| B7 | S'adapter à des enjeux professionnels locaux |

■ PUBLIC & PREREQUIS

- › **Public** : jeunes de 15 à 29 ans inclus.
- › **Prérequis** : sortir de classe de 3e.
- › Pour les jeunes sortant de parcours adaptés (ULIS, IME...) ou autres cas, **tests de prérequis** : lire et comprendre un document usuel professionnel ; résoudre un problème de mathématiques avec une ou plusieurs des 4 opérations.
- › **Contrat** : avoir signé un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation.

■ METHODES & MODALITES PEDAGOGIQUES

- › **Formation en présentiel** au CFPPA, en alternance centre / entreprise.
- › **Méthodes** : apports théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques sur les espaces verts de l'établissement, études de cas, visites de chantiers.
- › **Parcours individualisé** et aide méthodologique ; chaque apprenti est suivi par un formateur référent tout au long de son parcours.
- › **Moyens** : salles équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques, CDI et espace d'autoformation, espaces verts sur l'établissement, véhicule 4x4, matériaux de maçonnerie paysagère, matériel spécifique pour les travaux en espaces verts, atelier de machinisme équipé de postes individuels de soudure.

■ MODALITES D'EVALUATION

- › Le diplôme compte **7 blocs de compétences**, validés en **contrôles continus (CCF)**.
- › **Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment des autres** (voir fiche RNCP 38386).

■ ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le CAPa Jardinier Paysagiste est constitué de **7 blocs de compétences**. Fiche RNCP 38386 : francecompetences.fr/recherche/rncp/38386

BLOC	INTITULE	DURÉE INDICATIVE (h)
B1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux Prendre position dans une situation à caractère social et civique / Utiliser des outils dans des situations de la vie courante	56
B2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle S'exprimer à travers une réalisation personnelle / Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel	98
B3	Interagir avec son environnement social Adapter son langage et son comportement aux situations de communication / S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif	28
B4	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien du paysage Entretien la végétation / Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères	212
B5	Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager Réaliser des travaux de mise en place des végétaux / Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères	194
B6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements / Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements	53
B7	Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement des berges et des rivières Réaliser l'entretien des berges et des rivières en respectant l'équilibre de l'écosystème / Réaliser l'aménagement des berges et des rivières en respectant l'équilibre de l'écosystème	35
—	Accompagnement personnalisé, soutien, approfondissement...	124
Total du parcours en centre de formation		800 h

■ bloc général ■ bloc professionnel ■ accompagnement

■ NOS RESULTATS

Résultats et méthode de calcul mis à jour sur le site internet www.sardieres.fr

■ ET APRES LE CAPA JARDINIER PAYSAGISTE ?

S'insérer dans la vie active

Insertion directe dans la vie active comme **ouvrier paysagiste**.
Agent du service public ou salarié d'une entreprise du paysage, l'ouvrier paysagiste aménage et entretient les jardins des particuliers et les espaces verts publics.

Poursuivre ses études

Avec un bon niveau scolaire, certaines formations sont accessibles :

- › Brevet professionnel (BP)
- › Bac professionnel (domaine du paysage)
- › Certificat de spécialisation (CS)

Suivi individuel

Un formateur référent accompagne chaque apprenti et fait le lien avec le maître d'apprentissage.

Référent(e) handicap

Pour toute demande d'aménagement, contactez le standard : **04 74 45 50 81**

Référent(e) mobilité

Mobilité nationale et internationale : contactez le standard au **04 74 45 50 81**

Une question, une réclamation ?

Contactez le standard :
04 74 45 50 81